

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 JUIN 2014

Convocation : 12 juin 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 20 juin, à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Nathalie Velin, premier adjoint au Maire.

Présents : N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M Raoult, G. Guerbois, D. Cornuejols, D. Godard, M. Barathon, B. Lebreton, F. Joubert, E. Martin-Gbeassor, Y. Leipert

Absents excusés : J. Poussard (pouvoir à Mme Velin), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Joubert), V. Varin (pouvoir à M. Schaal)

Secrétaire de séance : P. Rouby

Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Mme Velin rappelle au Conseil qu'en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 28 septembre prochain, la commune doit élire à bulletin secret trois délégués titulaires qui participeront au vote et trois délégués suppléants qui les remplaceront en cas d'indisponibilité.

Mmes Poussard et Velin ainsi que M. Rouby ont déposé leur candidature en tant que délégués titulaires. Il est procédé au vote à l'issue duquel ils sont élus à l'unanimité des voix.

MM Schaal, Raoult et Lebreton sont candidats en tant que délégués suppléants. Il est procédé au vote à l'issue duquel ils sont élus à l'unanimité des voix.

Proposition de motion contre le projet de redécoupage territorial

Le conseil a pris connaissance du projet de loi du 18 juin dernier réduisant le nombre de régions de 22 à 14. Ce projet propose entre autres le regroupement de la région Centre avec le Limousin et Poitou-Charentes.

L'association des maires d'Eure-et-Loir a fait parvenir à l'ensemble des communes du département un projet de motion pour s'élever contre ce redécoupage. En effet, ce projet ne correspond à aucune réalité historique, géographique ou économique. Cette région serait la plus étendue de France et l'une des plus pauvres. D'autre part, la distance d'un bout à l'autre de la région serait de plus de 600 kms, soit plus de la moitié de la longueur de la France.

Le conseil municipal, qui souhaite un renforcement de la coopération avec l'Ile de France mais sans intégration à cette région en raison notamment des risques d'augmentation de la fiscalité, s'oppose fermement à ce projet de regroupement Centre-Limousin-Poitou-Charente et souhaite la possibilité d'un rapprochement avec les départements voisins afin de permettre la création d'une région Centre Val de Loire. Il autorise Mme le Maire à adresser cette motion à M. le Préfet d'Eure-et-Loir.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h30. Les conseillers présents ont signé.